



HAL
open science

Master Islam et droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Islam et droit. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02040050

HAL Id: hceres-02040050

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040050v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Islam et droit

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Islam et droit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004462

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg (UDS)

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Islam et droit* vise à donner une formation à la culture, à la civilisation, aux traditions, à l'histoire, mais aussi une formation aux doctrines et aux textes fondateurs de la religion musulmane, permettant d'appréhender le droit musulman ou d'inspiration musulmane. Cette formation s'inscrit dans une politique plus globale d'investissement dans les questions religieuses, notamment pour la religion musulmane, et présente l'originalité au niveau national de promouvoir une approche juridique. Ce master comprend deux spécialités : *Islamologie* et *Finance islamique*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif annoncé est de permettre aux étudiants d'acquérir de solides compétences en Islamologie, en sociologie des religions et en langues, avec une approche juridique. Il s'agit d'apporter à la fois une solide culture islamologique, une culture juridique générale et enfin une culture juridique très spécialisée. C'est cette triple exigence que la mention tente de mettre en œuvre. La mention est adossée au centre Société, droit et religion en Europe ainsi qu'au Centre du droit de l'entreprise, équipes faisant partie de la fédération de recherche L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles de l'UDS. Un programme de l'Agence nationale de la recherche (ANR) sur la finance islamique permet de structurer l'équipe de recherche et devrait permettre aux étudiants d'intervenir dans l'organisation de colloques et de journées d'études.



Les deux spécialités, si elles ont en commun de traiter de la religion islamique, apparaissent toutefois, en définitive, assez éloignées l'une de l'autre. La spécialité *Finance islamique* a une véritable dimension juridique, même si elle est surtout tournée vers l'économie. La spécialité *Islamologie* est plus axée vers les sciences sociales. Pour preuve, les débouchés de la première spécialité (finance) sont totalement différents de ceux de la seconde (journalisme, responsables associatifs, chercheur...). Au final, l'une des spécialités est axée sur la finance et l'économie en contexte islamique, alors que l'autre est axée sur les cultures islamiques en général. Si ces deux approches peuvent paraître complémentaires, elles ne contribuent pas à une cohérence globale de la mention. On a parfois l'impression d'avoir deux mentions de master : l'une en *Finance islamique*, l'autre plus générale, plus culturelle, sur l'islam en général.

Cependant, le point le plus négatif de la mention est l'absence de M1 correspondant, selon le dossier. On trouve toutefois, et de manière assez curieuse, des indications sur les semestres 1 et 2 de la spécialité *Islamologie*. On peut supposer que ces semestres 1 et 2 sont suivis par tous les étudiants en M1. Si tel est bien le cas, les enseignements proposés sont très spécialisés, et bien peu juridiques. Sur douze unités d'enseignement (UE), seules deux sont consacrées *stricto sensu* à des enseignements juridiques. Il reste difficile d'apprécier le contenu de cette première année de master (M1) en raison du caractère très incomplet du dossier.

Cette mention très originale a certainement sa place dans l'offre locale, mais aussi française et européenne, si elle réussit à construire une cohérence sur les deux années du master. La mise en place d'un conseil de perfectionnement en 2011 pourra peut-être permettre cette évolution.

- Points forts :
 - Seule université en France à présenter une telle mention.
 - Conditions optimales pour la recherche dans ce domaine.
 - Thématique d'actualité, à l'échelle européenne, en particulier concernant la finance islamique.

- Points faibles :
 - Un dossier très incomplet, tant sur la maquette, sur le fonctionnement de la mention que sur le suivi des étudiants.
 - Absence apparente de M1 correspondant.
 - Trop peu de matières juridiques alors que la mention est intitulée *Islam et droit*.
 - Des liens trop distendus entre les deux spécialités.
 - Très grande spécialisation qui limite l'attractivité de la formation.

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de construire une véritable cohérence entre les deux spécialités de cette mention et outre l'islam, il serait bon que la cohérence globale de la mention s'appuie sur une base juridique solide. Cette dernière pourrait d'ailleurs être fournie dans le M1 qu'il reste à construire. Par ailleurs, et subsidiairement, il serait aussi souhaitable d'introduire plus de sciences sociales, comme l'anthropologie des religions par exemple. Enfin, il conviendrait de fournir les informations concernant le suivi des étudiants tant sur leur réussite que sur leur insertion professionnelle.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					9
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				20	18
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				1	2
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				35%	
Taux de poursuite en doctorat				0%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention					



Appréciation par spécialité

Islamologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation aux grands domaines de l'islamologie permettant d'acquérir des connaissances complémentaires en droit (même si la dimension juridique est plus réduite que dans l'autre spécialité) et en sociologie des religions. L'islam est étudié sous l'angle du droit et des sciences humaines et sociales. L'objectif annoncé est de développer une approche universitaire de l'islam par le biais des sciences humaines et sociales. Il s'agit de former des personnes dans un domaine dans lequel peu de formations universitaires existent, en vue d'emplois dans le domaine de l'édition, du journalisme, dans le domaine associatif ou bien sûr dans celui de la recherche.

- Appréciation :

La spécialité est souvent présentée comme si elle était une mention à part entière, ce qu'elle n'est pas. Si les enseignements semblent cohérents et les intervenants de qualité, l'ensemble n'est pas toujours très clair. Le dossier manque de précisions sur certains points. En particulier, on ne sait pas très bien quel est le véritable objectif de cette formation qui présente une dimension juridique tout en ayant une vocation annoncée de culture générale sur le droit musulman. En outre s'agissant d'une spécialité souhaitant orienter les étudiants vers la recherche, les débouchés ne sont pas clairement identifiés. Néanmoins, cette spécialité présente une certaine originalité. Par ailleurs, cette formation, bien qu'elle ne réponde pas à une forte demande des étudiants, répond à une demande sociale générale de connaissance relative à l'islam. Le dossier est incomplet quant aux informations attendues sur le suivi des étudiants notamment.

- Points forts :

- Originalité de la spécialité et bonne intégration dans l'offre de formation de l'UDS.
- Formation qui permet aux étudiants de prendre du recul par rapport à l'actualité des représentations sur l'islam.

- Points faibles :

- Faible attractivité de la spécialité.
- Manque de lisibilité quant aux objectifs recherchés.
- Débouchés à clarifier.
- Dossier incomplet sur plusieurs points, notamment l'insertion professionnelle des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de finaliser les partenariats avec les organismes et universités étrangers comme cela est annoncé. Il serait utile de rendre la spécialité plus lisible quant à son contenu, mais aussi quant à ses débouchés et plus globalement il conviendrait de la rendre plus cohérente avec la mention et l'autre spécialité. L'attractivité de la spécialité devrait être améliorée par une politique d'information en direction des étudiants potentiels et en la



rendant moins spécialisée qu'elle ne l'est (par exemple en ouvrant à l'anthropologie et au comparatisme). Il serait utile de fournir les informations attendues sur le suivi des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs :

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



Finance islamique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité permet d'acquérir des connaissances générales et spécialisées dans le domaine de l'économie et de la finance islamique, mais aussi du droit financier islamique. L'objectif est de former des spécialistes pouvant notamment prétendre aux postes de juristes d'affaires spécialisés en finance islamique.

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité émergente et originale appelée à se développer dans l'ensemble de l'espace européen avec une vraie recherche d'enseignants spécialistes, tant en France qu'à l'international, dans un domaine encore émergent, constituant une équipe pédagogique de grande qualité. Il convient de remarquer quand même que l'équipe comporte très peu d'enseignants de l'UDS, même pour la partie juridique, ce qui soulève la question de l'implication de l'établissement dans cette spécialité. Alors que la vocation annoncée est de former des juristes spécialisés en finance islamique, la maquette de la formation montre quand même que le droit n'occupe pas la place la plus importante (moins de dix crédits sur les soixante de la spécialité). La nature de la spécialité reste un peu ambiguë, car son intitulé *Finance islamique* l'oriente plutôt vers les formations en finance alors que les débouchés visés sont plutôt ceux de juristes.

Le dossier reste incomplet sur plusieurs aspects importants, comme le suivi des étudiants, même si cette spécialité est de création récente.

- Points forts :

- Spécialisation intéressante sur le droit de la finance islamique au moment où les opérateurs financiers (musulmans ou non) se tournent de plus en plus vers cette discipline.
- Originalité de la spécialité dans l'offre française et européenne.
- Une équipe de qualité et diversifiée, notamment sous l'angle international.
- Un adossement à la recherche de grande qualité.

- Points faibles :

- Faible place occupée par les enseignements juridiques.
- Faiblesse relative de la dimension internationale.

Recommandations pour l'établissement

Sans abandonner l'enseignement de la gestion, de la finance islamique, du système bancaire islamique (ce qui est presque unique en France), il conviendrait de renforcer l'enseignement du droit et d'ouvrir la spécialité aux sciences sociales. La dimension internationale devrait être encore renforcée ou, à tout le moins, mise en valeur par des partenariats. Il serait utile de s'interroger sur l'intitulé exact de cette spécialité, qui serait plutôt droit de la finance islamique au regard des débouchés visés. Le dossier devrait comporter les informations nécessaires sur le suivi des étudiants.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs :

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Islam et droit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n°S3MA130004462

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

L'objectif recherché est de proposer deux formations complémentaires, en Finance islamique et en Islamologie. Cette complémentarité apparaît notamment dans le souhait exprimé par de nombreux étudiants de la mention Islam et droit, de poursuivre leur formation par un second Master en Finance islamique.

Le parcours proposé permet ainsi un recrutement en première année de Master d'étudiants qui ont généralement un parcours juridique limité, qui se spécialisent progressivement en droit et dans les matières se rattachant à tous les aspects de l'Islam, et qui vont poursuivre ensuite par une spécialisation très technique en finance islamique, pour laquelle les débouchés professionnels sont importants. De même, les thèmes de recherche les plus intéressants portent sur des domaines croisés de l'Islam et de la finance pour lesquels cette double culture sous une approche sociologique générale de l'Islam est sous une approche juridique des marchés financiers est nécessaire.

Les partenariats avec des organismes et universités étrangers sont en cours de finalisation, notamment avec les pays du Golfe.

La cohérence avec le choix de matières Master 1 sera revue, afin de proposer aux étudiants un parcours bien ciblé et correspondant notamment à leurs objectifs professionnels recherchés.

La dimension internationale devrait être consolidée par le recrutement en mai 2012 d'un enseignant en Islamologie et finances islamiques, qui sera chargé d'établir tous les partenariats internationaux indispensables pour le développement de cette formation.

La spécialisation en Finance islamique est nouvelle, et ne peut donner lieu à communication de statistiques sur les taux de réussite et sur l'insertion professionnelle des étudiants.